

28. Jan. 2011 10:48

Groupe Parlementaire DP
GROUPE PARLEMENTAIRE

N° 3109 P. 1/1



Luxembourg, le 28 janvier 2011

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

28 JAN. 2011

Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 88 de notre Règlement interne, je souhaite interpeller le Gouvernement au sujet du futur profil des enseignants dans l'enseignement post-fondamental.

Dans le cadre de cette interpellation je souhaite évoquer entre autres les points suivants:

- la refonte projetée du stage pédagogique;
- les missions des enseignants dans un contexte scolaire et une société en pleine mutation;
- l'adaptation de la formation continue des enseignants aux besoins de l'éducation nationale.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER
Député

Transmis en copie pour information
- aux honorables Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 28 janvier 2011
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,